



AFFICHAGE DE POSTE

Poste : Brancardier
Occasionnel

Vous êtes à la recherche d'un emploi valorisant qui vous permettra de vous accomplir tant professionnellement que personnellement? L'humain, l'empathie, le respect et l'éthique professionnelle sont d'importantes valeurs pour vous? La Coopérative funéraire de l'Outaouais vous offre l'opportunité de faire partie de son équipe de brancardiers. À ce titre, vous serez appelé à effectuer le transport des défunts entre les différents lieux de prise en charge.

PRINCIPALES TÂCHES ET RESPONSABILITÉS

Sous l'autorité de la Directrice adjointe, laboratoire, le brancardier est appelé(e) à :

- Prendre en charge et transporter les défunts entre les hôpitaux, les résidences, les foyers d'accueil ou tout autre lieu;
- Valider, remplir et signer les documents relatifs et nécessaires à la prise en charge et au transport des défunts;
- Appliquer les rituels élaborés par la Coopérative auprès de la famille et des proches endeuillés sur les lieux du décès;
- Veiller à l'état des lieux, la propreté et la disponibilité du matériel, des équipements et des véhicules;
- Rapporter toutes situations problématiques et/ou urgence dans le cadre du transport au supérieur immédiat;
- Exposer, au besoin, les défunts dans les succursales;
- Effectuer les navettes entre nos succursales;
- Assister l'adjoint aux transports afin d'assurer le maintien de l'inventaire des articles funéraires nécessaires dans les véhicules;
- Supporter, au besoin, les activités du bureau du Coroner.

HABILETÉS REQUISES

- Respect et empathie;
- Excellence du service à la clientèle;
- Habiletés marquées dans les relations interpersonnelles;
- Sens de l'organisation;
- Gestion des priorités;
- Minutie et sens du détail.

QUALIFICATIONS ET EXIGENCES

- Un diplôme d'études secondaire (DES) ou toute combinaison d'expérience pertinente;
- Habileté à communiquer en français et en anglais (oralement et écrit);
- Répondre aux exigences physiques du poste;
- Détenir un permis de conduire valide et avoir accès à un véhicule automobile.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Horaire de travail : Disponibilité d'une fin de semaine sur deux de 9 h à 17 h.

Taux horaire : 16,20 \$ selon la convention collective en vigueur (taux horaire sera revue à la hausse prochainement)

Les personnes intéressées par le poste doivent soumettre leur candidature par courriel **avant minuit, le 31 juillet 2019** à l'adresse suivante: cv@cfo.coop